

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023 à 19h00
Convocation du 2/02/2023

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Vincenzo AGRELO, Isabelle JOREAU, Olivier CHARRIER, Yvonne FREMONT, Magalie MARTIN, Mireille FOURMOND, Anne MAYER

Absents : Christophe GIGNON et Frédéric BRUERE.

Bon pour pouvoir : Néant.

Ordre du jour :

- Vote des subventions 2023

Après approbation du compte-rendu de la dernière séance, le conseil municipal a étudié les sujets suivants :

DCM 2023-05 VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Madame le Maire propose le versement des subventions comme suit :

ASSOCIATIONS	2023
A.D.M.R.	900 €
A.P.E. La Breille	200 €
Musique de Brain	200 €
ADAPEI La Breille	100 €
Société La Joyeuse	200 €
EVS Nord Brain sur Allonnes	450 €
Lycée des Ardilliers	100 €
MFR BOURGUEIL	50 €
La Carpe Breilloise	150 €
TOTAL	2.350 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de Madame le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

PLAN DE SAUVEGARDE

Un responsable et un suppléant est affecté à chaque secteur.
Le tableau sera mis à jour.

COMMISSION EMBELLISSEMENT ET TOURISME

Une réunion est fixée à 14 heures pour l'embellissement et 15 heures pour le tourisme le lundi 6 mars.

PERMANENCES DE LA SALLE CULTURELLE ET D ELOISIRS

Un point est fait sur les prochaines locations.

CHALLENGE DES ELUS

Les élus de la commune y participeront à compter du début mars. La finale est programmée le vendredi 7 juillet à Varennes sur Loire.

La séance est levée à 20h15. La prochaine réunion est prévue mardi 7 mars 2023 à 18 heures.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Remarque :



Compte-rendu approuvé par le conseil municipal le : 7/02/2023

Mise en ligne le : 3/03/2023